

# Les festivals, acteurs incontournables de la culture en France, et pourtant...

## Lettre ouverte

Paris, le 12 juin 2020

Monsieur le Président de la République,  
Monsieur le Premier Ministre,  
Monsieur le ministre de la Culture,  
Mesdames les Députées, Messieurs les Députés,  
Mesdames les Sénatrices, Messieurs les Sénateurs,  
Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents d'associations d'élus,

On dit souvent que la France est une terre de festivals. Symboles de la réussite de la décentralisation culturelle, de la collaboration entre l'État et les collectivités territoriales qui fut fructueuse pendant des décennies, les festivals représentent aujourd'hui l'instrument de coopération et d'irrigation culturelles le plus adapté à la diversité des territoires, l'un de ceux qui a façonné le paysage culturel français tel que nous le connaissons.

La période que nous traversons met en lumière le rôle incontournable des festivals dans le développement territorial, mais aussi artistique et culturel de notre pays, et en même temps leur grande vulnérabilité. Ce double constat pousse ses acteurs à revendiquer une place à part entière dans les politiques publiques de la culture.

Premiers diffuseurs de culture en France, présents au plus près des populations, les festivals contribuent activement à l'objectif d'équité territoriale cher au ministère de la Culture.

Leviers puissants de développement territorial, économique et stratégique, ils participent surtout à la création, à la diffusion des œuvres auprès de nouveaux publics et à la vivacité des territoires toute l'année, à travers des projets d'éducation artistique et culturelle. Dans une approche complémentaire des

salles de spectacle, ils jouent un rôle majeur dans la cohésion sociale et l'épanouissement d'une société démocratique ouverte à toutes et tous, raison d'être de notre République.

Cependant à l'heure où nous vous écrivons, les festivals ne sont toujours pas considérés et reconnus par l'État à la hauteur des enjeux qu'ils représentent dans le paysage culturel national, dans leurs missions de service public et d'intérêt général. Ils n'ont fait l'objet d'aucune politique spécifique d'accompagnement de la part du ministère de la Culture. Qui plus est, depuis 2003, ils sont même sortis de la DNO – directive nationale d'orientation – du ministère de la Culture et le nombre de festivals soutenus par celui-ci n'a ainsi cessé de diminuer.

Pourtant dès 2015, les conclusions du rapport de Pierre Cohen sur les festivals préconisaient la mise en place d'une politique de l'État articulée, dans chaque région, aux politiques des collectivités locales.

Ensuite, la « Mission festivals », mise en œuvre par Françoise Nyssen et confiée en février 2018 à Serge Kancel, a été subitement mise en sommeil sans aucune explication. Ce silence soudain fait pourtant suite à un dialogue fructueux entre nos organisations et les services de l'État qui a permis la rédaction d'une « Charte des festivals » dans la perspective d'une circulaire spécifique à destination des DRAC.

**Malgré la mise en place d'une cellule d'accompagnement des festivals par la DGCA qui a œuvré au mieux dans la mesure de ses faibles moyens, la crise sanitaire a renforcé ce sentiment d'abandon de la part de l'État, au moment même où les élus des territoires concernés, concentraient leur attention sur la catastrophe d'une possible disparition de l'offre festivalière. Ce sentiment s'en trouve d'autant plus accentué que le Fonds festivals, annoncé par le Président de la République et par le ministre de la Culture le 6 mai, a tout simplement disparu de l'actuel plan de soutien à la culture du 3e Projet de Loi de Finances Rectificative présenté en Conseil des ministres ce 10 juin.**

France Festivals et les cosignataires de cette lettre ouverte sont convaincus qu'à la veille des échéances électorales municipales, puis départementales et régionales, l'expression d'un engagement fort au sommet de l'État et des collectivités territoriales envers les festivals, à la croisée des enjeux nationaux et territoriaux, enrichira la politique culturelle de notre pays vers une meilleure prise

en compte de la diversité des publics et des personnes sur l'ensemble du territoire.

Dans un contexte où les questions sociétales sont bousculées en profondeur, nous avons besoin de reconstruire ensemble une politique culturelle ambitieuse pour tout l'écosystème du spectacle vivant, qui reconnaît l'importance de nos festivals dans le maillage territorial national, aux côtés des autres acteurs.

Il est devenu primordial de lancer une large concertation au sujet de l'avenir des festivals. Ce dialogue constructif et nécessaire peut s'engager rapidement par la réactivation de la « Mission festivals » au sein du ministère de la Culture et par sa dotation des moyens nécessaires pour devenir un véritable outil de réflexion, de partage et concertation avec les collectivités territoriales et organisations professionnelles. À l'heure où se dessine un nouvel acte de la décentralisation et de la déconcentration, la mise en commun de nos expertises et la prise en compte de nos spécificités, qui dressent une carte unique de la diversité culturelle de notre pays, sont indispensables dans l'élaboration d'un plan culturel qui participera à la revitalisation de notre société et à son réenchancement.

Dans cette perspective, nous sollicitons un rendez-vous dans les meilleurs délais.

Dans cette attente, et restant à votre disposition, veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le ministre de la Culture, Mesdames les Députées, Messieurs les Députés, Mesdames les Sénatrices, Messieurs les Sénateurs, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents d'associations d'élus, l'expression de nos salutations respectueuses.

# Signataires :

- **AJC JAZZ – Association Jazzé Croisé**  
Contact : Antoine Bos - [antoinebos@ajc-jazz.eu](mailto:antoinebos@ajc-jazz.eu)
- **FEDELIMA – Fédération de lieux de musiques actuelles**  
Contact : Stéphanie Thomas - [stephanie.thomas@fedelima.org](mailto:stephanie.thomas@fedelima.org)
- **FFCF – Fédération des Festivals de Chanson Francophone**  
Contact : Laurence Despeyrières - [laurence@chantappart.fr](mailto:laurence@chantappart.fr)
- **FRANCE FESTIVALS – Fédération des festivals de musique et du spectacle vivant**  
Contact : Alexandra Bobes - [a.bobes@francefestivals.com](mailto:a.bobes@francefestivals.com)
- **FUTURS COMPOSÉS – Réseau national de la création musicale**  
Contact : Martine Duverger - [martine.duverger@futurscomposes.com](mailto:martine.duverger@futurscomposes.com)
- **REMA – Réseau Européen de Musique Ancienne**  
Contact : Helena de Winter - [helena.dewinter@rema-eemn.net](mailto:helena.dewinter@rema-eemn.net)
- **SCC – Syndicat des Cirques et Compagnies de Création**  
Contact : Yannis Jean - [delegue-general@syndicat-scc.org](mailto:delegue-general@syndicat-scc.org)
- **SMA – Syndicat des Musiques Actuelles**  
Contact : Aurélie Hannedouche - [dq@sma-syndicat.org](mailto:dq@sma-syndicat.org)
- **THEMAA – Association Nationale des Théâtres de Marionnettes et des Arts associés**  
Contact : Claire Duchez - [claire@thema-marionnettes.com](mailto:claire@thema-marionnettes.com)
- **UFISC – Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles**  
Contact : Patricia Coler - [ufisc.coordination@gmail.com](mailto:ufisc.coordination@gmail.com)
- **USEP-SV – Union Syndicale des Entreprises du secteur Public du Spectacle Vivant**
  - LES FORCES MUSICALES  
Contact : Sébastien Justine - [s.justine@lesforcesmusicales.org](mailto:s.justine@lesforcesmusicales.org)
  - PROFEDIM – Syndicat professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique  
Contact : Aurélie Foucher - [aurelie.foucher@profedim.org](mailto:aurelie.foucher@profedim.org)
  - SNSP – Syndicat National des Scènes Publiques  
Contact : Marianne Charpy - [m.charpy@sns.fr](mailto:m.charpy@sns.fr)
  - SYNDEAC – Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles  
Contact : Vincent Moisselin - [v.moisselin@syndeac.org](mailto:v.moisselin@syndeac.org)
- **ZONE FRANCHE – Réseau des musiques du monde**  
Contact : Pierre-Henri Frapat - [direction@zonefranche.com](mailto:direction@zonefranche.com)